# l'Arçonnéen

*«A nouvel an, nouvel élan »*
*Christelle HEURTAULT*

## *Le mot du Maire*

*Comme l'année 2017, l'année 2018, a été marquée par la réalisation de nombreux chantiers de voirie notamment. Il en sera de même en 2019 avec l'aménagement d'une nouvelle rue, la poursuite de l'enfouissement des réseaux et le remplacement de canalisations d'eaux usées. Dès la mi-janvier, de nouvelles rues seront impactées. Soyez en sûr, les entreprises qui interviendront, feront tout leur possible pour réduire la gêne subie par les usagers. Après la réhabilitation de la salle des associations, 2019 sera l'année du lancement des travaux d'aménagement de la nouvelle mairie. Bien entendu, vous serez régulièrement informé de l'avancée des travaux par le biais de l'Arçonnéen et du site internet.*

*J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou avec vos amis. Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019.*

## MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

**Janvier**

17- Galette de la Pétanque
26 –AG et galette Génération Mouvement
27- Galette FNACA
27- Galette Cyclo
28- Bal Génération Mouvement

**Février**

16 – Brevet cyclo
25- Bal Génération Mouvement

**Mars**

3 – Tournoi d'échecs
19-Cérémonie FNACA
23- Brevet Cyclo
25- Bal Génération Mouvement

**Avril**

28- Cérémonie FNACA
29- Bal Génération Mouvement

**Mai**

8- Vin d'honneur FNACA
16- Brevet Cyclo
26- Elections Européennes

**Le 23 JANVIER 2019**
**Coupure de courant rue Antoine Nail , rue de Verdun et Rue du Chêne : de 9h à 12h.**

**Elections Européennes**
**Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles cette année jusqu'au 31 mars 2019.**

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

| | |
|---|---|
| ELLIEN Lola Emilie Ninon | 06 Octobre 2018 |
| BALOCHE Romane Charlotte | 04 Novembre 2018 |
| BELLANGER Nathan Louis Emilien | 17 Novembre 2018 |
| DAVID Aronn Mathéo Morgan | 05 Décembre2018 |
| JUVIN LECARDONNEL Niels Lou Naël | 12 Décembre 2018 |
| MENDY Pharel | 06 janvier 2019 |
| BUCHART MOLINUEVO London Agathe Rose | 08 janvier 2019 |

### Pacs :

| | |
|---|---|
| DROUIN Christopher Jacques | |
| BOULLAY Mélissa Sabine Mélinda | 18 Décembre 2018 |
| VRAC Alexandre Jean-Paul Claude | |
| GERVAIS Florence Sophie | 09 Janvier 2019 |

### Décès :

| | |
|---|---|
| ROMET Roger Louis Gabriel | 23 Septembre 2018 |
| COURTEILLE Louis Paul | 22 Octobre 2018 |
| ESNAULT Maurice Fernand Albert | 28 Octobre 2018 |
| COMPTE Sylvie Josette épouse CAMUS | 15 Novembre 2018 |
| BRIÈRE Yvette veuve QUÉRU | 03 Décembre 2018 |

N° 37
01/2019

MAIRIE • 1, place du 8 Mai 1945 • ✆ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52
mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT
Fabrice CHOMARD / Jacqueline ZEPHIR / Catherine GOUPIL / Martine CHAPELLIERE / Jessy COCHEREL
Horaire d'ouverture de la Mairie : **Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45**

Arçonnay Sarthe

**ADSL / Fibre : où en est Arçonnay ?**

Le calendrier envisagé a subi quelques péripéties et retards.

**Très Haut débit– La fibre sera installée gratuitement par Orange**

Dans le cadre d'un appel à projet, Orange a signé un engagement pour déployer **gratuitement** la fibre sur la CUA. Habituellement, le déploiement nécessite un financement onéreux par les collectivités locales. Après de nombreuses réunions, les opérations de déploiement ont débuté. En juin 2018, Orange a présenté les études techniques préalables. Fin septembre, le Maire a signé le document autorisant Orange à implanter les 4 nouvelles armoires en mai 2019 (2 rue du Moulin à vent et 2 route du Mans).

Les travaux pour la fibre devraient avoir un impact modéré sur les habitudes de la population. Le déploiement se fait largement par les gaines enterrées existantes ou en mode aérien. Les ouvertures de voiries concerneront les trottoirs. Cette phase amènera la fibre des armoires vers les points de raccordement sur la voie publique. Cette opération se réalisera jusqu'à la fin de l'année. La commercialisation des lignes pourra alors débuter. Un point d'étape sera effectué avec Orange toutes les 8 semaines.

**PRECISIONS IMPORTANTES**

La fibre concernera l'ensemble des lignes. Même ceux qui ont un mauvais débit pourront en bénéficier. Néanmoins Orange peut ne pas raccorder jusqu'à 5% des lignes existantes.

Chaque abonné raccordable devra alors choisir s'il prend la fibre ou non afin de la faire installer dans son logement. Orange arrêtera la pose de la fibre au boîtier d'accès des immeubles en limite de la voie publique. Le prix de l'intervention pour le branchement d'un particulier est de l'ordre de 150 € actuellement, sauf dans certains cas pour l'habitat collectif.

C'est l'opérateur choisi librement par le client qui réalisera les travaux de liaison entre le boitier Orange et la prise de l'abonné.

**Attention, en fonction de votre installation et de votre matériel, le résultat ne sera pas forcément à la hauteur des attentes.**

Par exemple, la commune, avec l'aide d'une entreprise d'Arçonnay, a modernisé son réseau interne pour que chaque classe de l'école primaire bénéficie des avantages de la fibre. Compte tenu des coûts, il n'est pas rare que des particuliers ne prennent pas un abonnement à la fibre alors qu'ils en ont la possibilité.

**Soyez vigilants, lors de ses opérations, des démarcheurs en profitent pour vendre des services qui sont … gratuits normalement ou pour proposer des abonnements trop chers. Certains démarcheurs prétendent avoir eu l'autorisation de la Mairie … ce qui est faux !**

**********

Après la rénovation de la toiture de la salle du Maleffre, les menuiseries de la longère adjacente viennent d'être changées par une entreprise de la commune. La toiture étant en mauvais état, un diagnostic est en cours pour éviter que le bâtiment ne se dégrade.

L'adjoint aux bâtiments

La CUA, compétente en matière d'assainissement, a constaté que le réseau d'eaux usées présentait des tronçons fortement dégradés, avec des entrées d'eau phréatique dans les tuyaux chargés de transporter nos eaux usées à la station d'épuration de Saint Paterne. Le remplacement des canalisations défectueuses concerne la moitié du territoire communal. La CUA a décidé de les remplacer. En 2018, les travaux touchaient le secteur compris entre l'église, la mairie et la salle Henri Gardien. En 2019 ils se déplaceront sur le quartier du Petit Maleffre, entre la route du Mans et la rue des Fonderies. Ce chantier provoquera des gênes à la circulation et entraînera des modifications des parcours de la ligne de bus et de collecte des ordures ménagères.

Pour sa part, la commune a programmé, en 2019, trois chantiers. L'assainissement pluvial de l'impasse Dalet et la réfection de la bande de roulement de la rue Paul Scaron sont prévus courant premier semestre. Le troisième chantier concerne la mise en configuration urbaine de la rue du Haut Éclair. Plus technique, et nécessitant plus de concertation entre les différents gestionnaires de réseaux ce chantier devrait être terminé pour le troisième trimestre. Il prévoit la mise en place d'un rondpoint au niveau de l'intersection de la rue d'Alençon et de la rue du Haut Éclair. Cet aménagement sécurisera l'intersection et obligera les automobilistes à ralentir.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens, concernant le secteur compris entre la mairie et l'église, réalisés par le Conseil Départemental de la Sarthe devraient être terminés fin avril 2019.

Pour finir sur les travaux voierie, la CUA, prévoit, premier semestre 2019, de remplacer les feux tricolores de l'intersection « route du Mans » rue du Moulin à vent par un giratoire.

La haie de thuyas du cimetière disparaît, en effet avec le temps elle avait fini par réduire de manière conséquente l'espace de stationnement et ce faisait coloniser par des essences plus sauvages comme l'épine noire ou la ronce. En 2019, la commune réinstallera des végétaux afin d'habiller le mur de manière à lui redonner l'aspect champêtre plus en adéquation avec la proximité du parc du Gué de Gesne.

Il me reste à remercier l'ensemble des Arçonnéens pour leur patience face aux chantiers multiples qui impactent la circulation sur le territoire communale.

L'adjoint à la voirie

# LES ASSOCIATIONS

## JUDO CLUB

Toujours de bons résultats pour le judo club d'Arçonnay. Il termine à la 4eme place du classement des clubs au tournoi « animation-Argentan » le 2 décembre. Le club avait 3 judokas engagés lors des championats départementaux, ils ont fait bonne figure puisqu'ils sont tous médaillés.

Après ce beau début de saison, en guise de récompense, le père noël s'est invité à la fin des cours du 21 décembre, les bras chargés de friandises. Tous ont pu célébrer les vacances en passant un moment convivial autour du pot organisé par le club.

## NOËL RECRE-ACTIONS

Le 9 décembre, grand retour très attendu du père Noël dans la cour de l'école. Produits artisanaux, tours de calèche, atelier maquillage étaient proposés pour le plaisir des petits et des grands.

## VELO CLIB

Le 1er décembre, s'est tenue l'assemblée générale du club. Il compte pour la saison écoulée, 28 licenciés et 2 jeunes. Au compteur kilométrique : 29360 kms pour 634 brevets. En 2018, le club a organisé 8 brevets pour un nombre total de 712 participants.

Composition du bureau inchangée, seul Laurent AUDUC élu secrétaire en remplacement de Edgar CHARRETIER.

Contact : gayet.gerard@orange.fr

07 88 38 02 16

## Il est toujours temps de rejoindre le groupe du YOGA DU RIRE

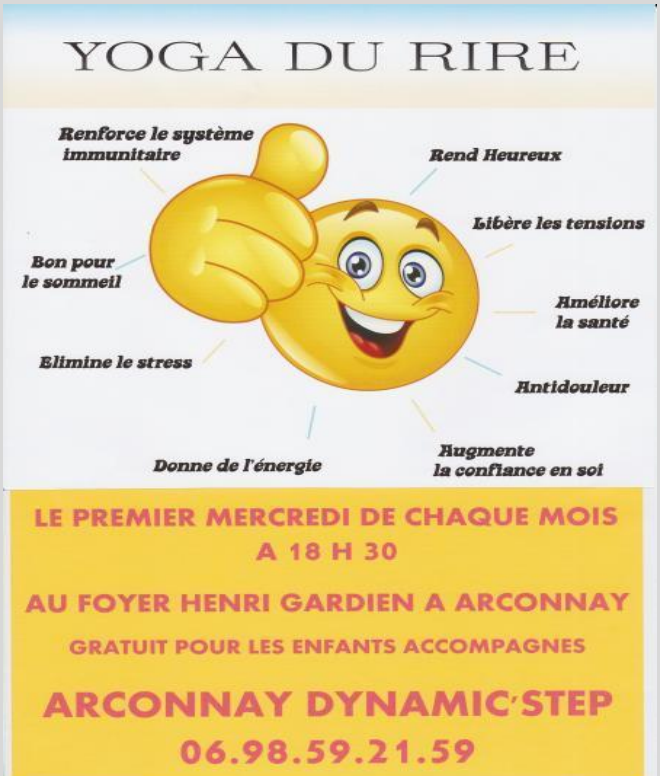


## TENNIS CLUB

Le 14 décembre 2018, se tenait l'AG du tennis club d'Arçonnay. La présidente, Anita ESNAULT a fait le bilan sportif et financier. Les 2 membres sortants ont été reconduits dans leurs fonctions.

Ecole de tennis : le lundi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 17h00 à 20h00

Renseignements : 02 33 31 70 35

# LA VIE DE LA COMMUNE

## CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2018 a marqué les cent ans de la signature de l'armistice. Pendant la messe et durant 11 minutes, les cloches ont sonné pour rendre hommage aux soldats morts pour la France et raviver le sentiment d'unité nationale.

## REPAS DES SENIORS

Le samedi 17 novembre, le repas des anciens était organisé par le comité des fêtes avec une participation de 142 convives.
A la table d'honneur, Hélène MORIN 93 ans et Jean DABRE 91 ans, doyens de l'assemblée.

## AG DU COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale extraordinaire le 4 janvier 2019, Après 14 années passées en tant que membre actif et président ces 4 dernières années, Yvan MARTIN a annoncé sa démission ainsi que quelques membres. Un bureau a été constitué avec 6 personnes. Mais ce bureau attend des volontaires pour les rejoindre, afin de relancer les activités organisées chaque année. 2019 sera une année de mise en sommeil : pas de fête, de vide grenier et activités diverses.
Les volontaires peuvent prendre contact auprès de la mairie.

## ART'CONNAY

La 12eme exposition des peintres a permis de découvrir l'évolution des artistes exposant avec des techniques variées et des sensibilités très personnelles. Cette année Ghislaine RATIER et son mari ont exposé des peintures d' animaux. Mr VERMEIR Président, a évoqué le souvenir de Messieurs COURTEILLE et LE CARVENNEC qui nous ont quitté en 2018.

## NOEL DE LA COMMUNE

Nombreux étaient les enfants venus fêter noël ce vendredi 14 décembre. Après le spectacle de magie, ils ont accueilli le grand Monsieur, son panier de chocolats à la main. Merci à toute l'équipe du comité des fêtes qui ce même soir organisait sa dernière manifestation.

# Les vœux du maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Comme chaque année, je vais retracer les principaux faits marquants de l'année écoulée, et vous présenter les principaux chantiers qui s'ouvriront au cours de l'année 2019.

Le budget 2018 au titre de la commune et du lotissement communal prévoyait des investissements à hauteur de 850 m€ auxquels il convient de rajouter les remboursements d'emprunts pour un montant global de 206m€ dont 150m€ au titre du budget communal et 56 m€ au titre du budget du lotissement. Une large part du budget 2018 a été consacrée à la poursuite ou à la fin d'importants travaux de voirie dont la plupart des chantiers ont été démarrés en 2017. Il n'a pas toujours été facile de circuler en Arçonnay au cours de l'année 2018 tant il y avait de rues impactées. Aussi, je renouvelle mes remerciements à l'ensemble des habitants et des commerçants pour leur patience en raison de la gêne occasionnée par les mises en place des chantiers et les déviations qui en ont résulté.

## LOTISSEMENT PLAINE DU LONGUET ET DE LA METAIRIE

Les travaux de finition du lotissement de la plaine du Longuet et de la Métairie ont été réalisés par votre collectivité ; ces travaux supervisés par les cabinets MVI et INGERIF, nos maîtres d'œuvre ont démarré au cours du second semestre 2017 pour se terminer au printemps 2018 par les aménagements paysagers et ont été réalisés par les entreprises COLAS, GARZINSKI-TRAPLOIR et JULIEN & LEGAULT. Le montant du marché était d'environ 350m€ et a été globalement respecté. Un emprunt de 220m€ a été mis en place fin 2017. 6 parcelles ont été vendues en 2017, 5 en 2018 et 4 réservations sont d'ores et déjà enregistrées pour 2019. A ce jour, il reste 19 terrains à vendre sur un total de 89 parcelles. La fin de ce chantier achève également les travaux de ce programme de près de 2M€ dont les premiers coups de pioche ont été donnés en juin 2011. Merci à nos différents maîtres d'œuvre et à toutes les entreprises qui ont contribué à la réalisation de ce lotissement. Un plus grand merci encore aux familles qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune dans un cadre de vie de qualité.

## TRAVAUX DE SECURISATION ET ENFOUISSEMENT RESEAUX

Les travaux de sécurisation, démarrés dès les premiers jours de 2018, s'est terminé en juillet dernier avec la réalisation de trottoirs aux abords du lotissement du Parc et de celui de la Plaine du Longuet et de la Métairie. Cela concernait les rues des Grandes Haies et du Parc Poisson. A la manœuvre, nous y retrouvons les entreprises COLAS, JULIEN & LEGAULT ainsi que TRACAGE SERVICE. Ce chantier était également piloté par les cabinets MVI et INGERIF. Le coût global de près de 350m€ à été intégralement financé par emprunt.

Dans le même temps et, sur le même périmètre auquel il convient de rajouter la rue du Moulin à Vent est intervenue l'entreprise STURNO dans le cadre de l'enfouissement des réseaux. Ce chantier, d'un coût global de 200m€ environ dont 77m€ à la charge de la commune, a été réalisé sous l'égide du Conseil Départemental de la Sarthe. La pose de nouveaux candélabres a été intégralement prise en charge par la Communauté Urbaine d'Alençon dans le cadre de sa compétence.

Ce premier programme s'est intégralement terminé au printemps. Un second programme a aussitôt été mis en œuvre et concerne la rue A. Nail, la rue du Chêne et la rue de Verdun. Il sera terminé au printemps prochain.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT CUA

Par ailleurs, depuis novembre 2017 et au cours du premier semestre 2018, la Communauté Urbaine d'Alençon - CUA a entrepris des travaux d'importance afin de remplacer des canalisations d'assainissement dont certaines contenaient de l'amiante. S'agissant d'une compétence transférée, ce chantier a été entièrement pris en charge et financé par la CUA. Commencés par la rue de l'Abbé LEGROS, ces travaux se sont poursuivis par la rue de Verdun, la rue A. Nail, la rue du Chêne et la rue des Sorbiers et vers la ZAC du Chêne. L'entreprise intervenant pour le compte de la CUA était la SADE. Début 2019, un nouveau programme sera lancé et impactera certaines rues du lotissement du Petit-Maleffre et de celui des Fonderies. Il devrait démarrer dès la semaine prochaine.

Ces différents chantiers sont largement imbriqués les uns dans les autres. Que ce soit pour l'enfouissement des réseaux, le remplacement des canalisations d'assainissement d'eaux usées, certaines tranches sont totalement terminées. De nouvelles tranches ont démarré au cours du second semestre 2018 et se poursuivront en ce début d'année 2019. Des réunions de coordination ou de chantiers ont bien entendu eu lieu avec l'ensemble des intervenants pour l'établissement des plannings d'intervention dans le but de limiter le plus possible la gêne occasionnée pendant la durée des différents chantiers.

Que l'ensemble des intervenants et des riverains soient remerciés pour leur écoute et leur patience. J'associe également à ces remerciements Frédéric SCORNET et les membres de la commission VOIRIE pour leur grande disponibilité lors des nombreuses sollicitations, notamment à l'occasion des réunions de chantier. Mais pour eux, ce n'est pas terminé. En effet, un projet d'aménagement de la Rue Haut Eclair a été élaboré au cours du second semestre 2018 pour un coût estimé à environ 320m€. En effet, les nouvelles constructions situées dans cette rue sont pratiquement toutes terminées, il convient donc de procéder à la sécurisation de cette voie. L'appel d'offres devrait être lancé dans les toutes prochaines semaines pour une réalisation en milieu d'année. Un autre projet est également à l'étude avec la sécurisation de la seconde sortie du lotissement de la plaine du Longuet et de la Métairie et du carrefour situé à proximité. A cette occasion, l'aménagement d'un sentier piétonnier bordant le golf jusqu'au chemin communal de la Moinerie sera envisagé.
Une étude hydraulique dont les conclusions devraient nous parvenir rapidement en ce début d'année a été demandée aux cabinets MVI et INGERIF afin de résoudre les problèmes d'évacuation d'eaux pluviales Rue du Bellay et au Vieux-Bourg. Il y a urgence dans ce dossier à envisager des solutions car selon toute vraisemblance cette compétence sera transférée en 2019 à la CUA. En effet, une loi votée en août dernier oblige les Communautés de Communes, d'Agglomération ou Urbaine à assumer désormais cette compétence.

**BATIMENTS COMMUNAUX**

Comme prévu, nous avons procédé au cours du premier semestre 2018 à la réhabilitation totale de la salle des Associations et de l'ancienne salle ARCO. Le cabinet d'Architecte GESLAND ET HAMELOT avait été retenu pour cette opération qui portait sur 170m² environ. Le marché comprenait 9 lots, tous attribués à des entreprises locales ornaises ou sarthoises. Une enveloppe de 190m€ avait été votée par le conseil. Celle-ci a été globalement respectée. Un emprunt de 170m€ a été mis en place en juin.
Cette opération a permis une mise aux normes environnementales et d'accessibilité de ces locaux. La salle dédiée aux associations communales a été agrandie, puisqu'en s'installant dans l'ancien ARCO la superficie est passée de 65m² à environ 90m². Les anciens locaux dédiés aux associations ont été transformés en bureaux et sont désormais loués à l'association AVENIR ET SERVICES ex SOS COUP DE MAINS.
En attendant la fin de cette réhabilitation, les associations utilisatrices du site, avaient été relogées dans d'autres locaux. Il leur avait été demandé de patienter jusqu'en septembre pour prendre possession de ce nouveau local. Or, vous le savez tous à présent, un autre projet d'envergure est désormais lancé et les associations devront patienter au moins jusqu'à l'été 2020. Ce nouveau projet concerne la réhabilitation de la maison d'habitation située à proximité du Service Jeunesse pour accueillir les services de la mairie. L'ARS - Agence Régionale de Santé- a notifié son accord de transfert de la pharmacie dans les locaux actuels de la mairie le 20 juillet dernier. Dès lors, le processus de désaffectation et de déclassement des locaux de la mairie a été engagé et la vente devrait intervenir avant fin janvier. Dans quelques semaines, nous lancerons avec l'aide du CAUE de la Sarthe l'appel d'offres permettant de recruter un architecte pour ce dossier. Je tiens à remercier vivement Laurent NOE pour sa totale implication dans la rédaction des pièces constitutives dudit dossier d'appel d'offres et les membres de la commission BATIMENT pour leur participation très active aux réunions de chantier du local des associations. Je sais pouvoir compter également sur eux lorsque les travaux de réaménagement de la nouvelle mairie seront démarrés. Au préalable, dès le choix de l'architecte effectué, la réflexion sur cet aménagement, déjà partiellement menée au sein de la commission des BATIMENTS, sera renforcée et élargie à l'ensemble des membres du Conseil et du personnel des services administratifs. Ces derniers seront, en final, les utilisateurs de ces locaux.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Comme chaque année, des mouvements sont intervenus sur le plan économique. C'est ainsi qu'après quelques semaines de fermeture le magasin INTERSPORT a ré-ouvert ses portes en juillet après d'importants travaux d'agrandissement. L'enseigne BESSON CHAUSSURES est venue compléter l'offre commerciale en s'installant dans l'ancien magasin TATI début novembre. Enfin, début décembre, l'ATELIER DU TISSU a remplacé TENDANCE VELO. Je voudrais plus spécialement saluer cette entreprise car elle est née de l'ambition de deux jeunes femmes qui souhaitent développer une activité peu présente sur l'agglomération alençonnaise en mercerie, rubanerie, tissus vestimentaire et d'ameublement. Merci à ces commerçants et chefs d'entreprise d'avoir choisi de s'installer et de faire vivre Arçonnay.

**CUA PLUC ET PROJET TERRITOIRE**

Du côté de la CUA, deux projets d'envergure devront être bouclés en 2019. Il s'agit de la validation du PLUC communautaire et du PROJET DE TERRITOIRE. Pour le PLUC, Plan Local d'Urbanisme Communautaire, au cours des trois dernières années Nadine Kiers-Perrault ou moi-même avons assisté à de nombreux ateliers thématiques.

Ils ont eu lieu dans notre commune ou ailleurs sur le territoire de la CUA afin de définir les orientations en termes d'urbanisme souhaitées par les élus mais aussi par d'autres organismes tels la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce. Ce document doit également prendre en compte les orientations nationales afin de réduire l'émiettement des terres agricoles ou bien encore réduire la superficie des parcelles à lotir et permettre ainsi la densification de l'habitat. Nous en sommes désormais à la phase d'écriture du règlement de ce PLUC futur qui sera validé pour la fin de l'année. Sa mise en œuvre au premier janvier 2020 rendra, de facto, caducs les PLU, POS ou cartes communales existants.
Le PROJET DE TERRITOIRE, second dossier a pour but de définir les grandes orientations de la CUA notamment en termes de transition écologique, développement économique, attractivité du territoire, cadre de vie etc. Ce sera la feuille de route de la CUA jusqu'en 2030. Il sera validé au cours du premier semestre 2019.

**DECHETTERIE**

Le transfert de la déchetterie vers la ZAC du Chêne n° 2 devrait être réalisé par la CUA, compétence oblige, au cours de l'année 2019. Dans le même temps, la CUA prévoit de transformer le carrefour à feux en giratoire.

**TRANSPORTS URBAINS**

Le 4 avril dernier, nous avions organisé une réunion publique en présence de Francis Aïvar, Vice-président en charge des transports urbains de la CUA et de M. Morvillez, Directeur de ALTO dans le but de proposer une amélioration de la desserte de notre commune. Comme convenu à cette occasion et pour répondre à la demande, une expérimentation a été mise en place dès le 3 septembre avec une fréquence de passages d'un bus toutes les 20 minutes. Les premiers résultats sont pour le moment moyennement encourageants. En effet, si le nombre de montées aux 6 arrêts situés sur notre territoire est impressionnant avec 6752 montées au cours des mois de septembre-octobre et novembre, cela donne une moyenne de 1,7 personne par passage ; ce qui est peu satisfaisant. L'estimation de recettes supplémentaires pour le budget transport est de 1€ par montée soit environ 25m€ au titre de cette expérimentation. Or, sans vouloir entrer dans des considérations très techniques, la voirie empruntée par les bus deviendrait voirie d'intérêt communautaire. A ce titre, la commune d'Arçonnay devrait s'acquitter, en quelque sorte, "d'un droit de passage" de plus de 32m€ auprès de la CUA alors que pour un même service rendu à la population, ce droit de passage ne s'élève qu'à 2m€ pour la commune de Saint-Germain-du-Corbéïs, 3m€ pour Condé-sur-Sarthe 0€ pour Cerisé et Damigny. Cette distorsion n'est due qu'à une règle de calcul qui ne tient pas compte des particularités Ornaises et Sarthoises en termes de voirie départementale. Aussi, pour que ce service nouveau puisse être pérennisé, j'ai demandé à la CUA de revoir la clé de répartition afin que toutes les communes soient traitées de façon équitable. Si tel n'est pas le cas, en accord avec le conseil municipal, l'expérimentation prendra fin en juin prochain.

**GROUPE SCOLAIRE**

En janvier 2018, une première estimation du nombre d'élèves à la rentrée de septembre nous laissait présager des difficultés à maintenir nos effectifs. Début juin, l'inspecteur d'académie nous informait de la fermeture d'une classe. Cette décision désastreuse pour notre groupe scolaire se justifiait par la baisse importante des effectifs, passant de 162 à 148, due au passage d'un contingent important d'élèves en 6ième mais aussi au départ inexpliqué de 8 élèves vers le privé. Il peut cependant notamment être mis en avant le non remplacement d'enseignants absents pour longue durée mais pas seulement.
Selon le souhait exprimé lors du conseil d'école du 7 novembre 2017 par les parents d'élèves et les enseignants, le retour à la semaine de 4 jours a été validé par le conseil en début d'année 2018. Il a été décidé, à cette occasion, d'ouvrir les activités de l'Arço dès le mercredi matin à la grande satisfaction des enfants et des parents.
J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble du personnel communal qui œuvre chaque jour à nos côtés, élus ou usagers. Je voudrais, cette année mettre plus particulièrement en avant les personnels des services, technique et administratif pour leur parfaite organisation lors du déménagement de l'ancienne mairie. Celui-ci a en effet été rondement mené et dans les délais impartis. Bravo à tous.

Je voudrais également adresser un grand merci aux Présidentes et Présidents des associations pour l'animation de la commune par l'organisation de diverses manifestations.
Toutefois, je voudrais vous dire aussi ma peine d'apprendre que le Comité des Fêtes va se mettre en sommeil. Comme beaucoup d'autres associations, il lui a été difficile d'attirer des bénévoles et au fil du temps, leur nombre ne suffisait plus pour mettre en place les nombreuses animations communales. Réactivé en 2011 sous l'égide de Céline Ménard, Ivan Martin avait repris le flambeau en 2015. Ensemble, avec leurs équipes, ils étaient parvenus à redonner un grand dynamisme et une large notoriété à leurs activités. Que tous soient remerciés pour leur inventivité et leur disponibilité. Mais cela ne doit pas, cela ne peut pas s'arrêter. Il faut que de nouveaux bénévoles viennent compléter l'équipe actuelle pour que cela continue au plus grand plaisir de tous. Rejoignez l'équipe actuelle qui ne demande qu'à être soutenue.

*****

Je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les représentants d'institutions qui nous sont chères : le Capitaine SIMON, responsable du centre de secours d'Oisseau le Petit et le Major Michael SERGENT, Commandant de la brigade de gendarmerie d'Oisseau le Petit. J'ai bien noté lors de la cérémonie annuelle dédiée à Sainte-Barbe que 25% des interventions des sapeurs-pompiers ont été effectuées sur notre seul territoire communal. Vous avez été très présents lors de la période d'inondation en juin dernier notamment. De même, les services de la gendarmerie sont très présents sur notre territoire communal que ce soit pour des contrôles ou des opérations ciblées. L'une de vos dernières interventions s'est traduite par une arrestation effectuée dans le cadre d'un vol de plaques d'égout ou de grilles d'engouffrement. Cette arrestation en flagrant délit n'a pu être réalisée que grâce à la vigilance d'un habitant d'Arçonnay qui a eu le réflexe d'avertir immédiatement vos services mais aussi à la très grande réactivité de votre patrouille.
Je souhaite, mon Capitaine et mon Commandant que vous transmettiez nos remerciements à vos équipes pour l'attention qu'elles portent, nuit et jour, à la tranquillité de nos concitoyens. Et je tiens à vous remercier personnellement et à souligner les excellentes relations que vous entretenez avec les élus et la population.
Enfin, pour terminer, je formule mes sincères remerciements à l'ensemble des élus qui m'entourent, Adjoints et Conseillers, pour le travail qu'ils accomplissent au sein des commissions communales et du conseil municipal ou bien encore dans d'autres instances. Je remercie les membres de la commission Communication et site internet pour leur implication dans la transmission de l'information. A cette occasion, il est précisé qu'il n'y aura pas d'agenda mais le plan communal sera actualisé.

Je vous souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2019 pour vous et vos proches, beaucoup de bonheur, une bonne santé et la réussite dans vos projets tant personnels que professionnels. Que 2019 vous apporte plein de belles choses.

Je vous remercie de votre attention.

## L'Association des Parents d'Elèves

En classe, nous sensibilisons les élèves sur la préservation de la planète. Afin de traduire cette sensibilisation en actes, nous lançons plusieurs collectes au sein de l'école. En plus de permettre le recyclage, elles, rapportent de l'argent à l'école pour financer activités et sorties.

Cartouches encre sauf Epson ; la puce ne doit pas être endommagée.

Outils scripteurs : stylos, feutres, surligneurs, cartouches stylo plume, ….

Bouchons en plastiques de boissons alimentaires.

Deux espaces de collectes hall école maternelle et élémentaire. Renseignements à la mairie si besoin.

Merci pour votre implication.